



ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU LOTISSEMENT BEAUPRE

Siège : 29, lotissement Beaupré 84120 PERTUIS ☎ 04.90.79.51.46 Fax : 04.90.79.06.38

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29/06/2012 à 20H30

Lieu : AU « CROISSANT » DU LOTISSEMENT BEAUPRE

Nos réf : ASSO/RCH/102012

Après émargement de la feuille de présence, la participation est la suivante :

13	présents
4	bons pour pouvoir
28	absents

I) ELECTION DU PRESIDENT

Aucun volontaire ne s'est déclaré jusqu'à ce jour.

Le Président rappelle qu'en absence de volontaire on devra recourir à la sollicitation d'un syndic privé dont les coûts de fonctionnement sont importants.

En séance, un volontaire s'est toutefois proposé pour assurer pendant 1 an un binôme, un « apprentissage » de la mission avec le président.

Le Président est reconduit pour trois ans.

II) COTISATIONS

Les cotisations sont à jour au 31/05/2012. Malheureusement, comme chaque année, il y a toujours les mêmes retardataires qui nécessitent d'aller leur réclamer directement.

Le président demande à ce que des efforts soient faits pour raccourcir les délais des paiements.

III) LOCAL A POUBELLES

Désormais, le local à poubelles est à peu près en état, bien que son état parfois nécessitent qu'il soit nettoyé par nos soins.

Il est rappelé qu'il faut éviter de mettre dans les containers jaunes, des déchets qui n'ont rien à y faire. C'est aussi vrai pour les gros containers à ordures où on trouve de tout et notamment des déchets qui devraient être apportés à la déchetterie.

IV) BILAN CONCERNANT LE PASSAGE DU JARDINIER

Le travail réalisé par le jardinier est bien fait. Tout le monde partage cet avis.

V) PARTICIPATION CITOYENNE : VOISINS VIGILANTS

Il est rappelé le courrier effectué et transmis dans les boîtes aux lettres de chacun des colotis afin d'expliquer les raisons et les missions qui seraient dédiées aux « voisins vigilants ».
Une réunion de présentation et explicative a eu lieu en Février à la salle des fêtes de Pertuis par les gendarmes.

Ce qu'il faut retenir :

- L'exportation croissante de la délinquance urbaine du Nord des Bouches du Rhône,
- La volonté de la mise en place par la municipalité de dispositifs pour limiter les risques (patrouilles, opération tranquillité vacances, vidéo...),
- L'objectif : prévention des cambriolages,
- Le dispositif est étendu au niveau national, très prochainement sur la commune. Cela a été expérimenté dans une trentaine de départements avec de bons résultats,
- le principe est simple : il fait appel à la solidarité du voisinage en partenariat avec la Gendarmerie Nationale – la Police Municipale et les habitants des 53 lotissements de Pertuis,
- Il est demandé d'être vigilant en notant par ex les plaques d'immatriculation des véhicules, la description d'une personne « louche » et de le signaler afin de pouvoir faciliter une intervention rapidement.
- Ce système est basé sur le volontariat et la disponibilité des personnes restant plus particulièrement au foyer.

Ce qui est bon à savoir :

- La durée d'un cambriolage est de 5 à 10 mn maximum et en grande partie entre 10-12H et 14-16H,
- Il est effectué un contrôle des achats et vente d'or dans les différentes boutiques de la ville,
- Pour les joindre la nuit, faire le 17, le centre opérationnel d'Avignon localisera la patrouille la plus proche du lieu pour intervention de la gendarmerie.

Les principaux conseils :

- Eviter de laisser en vue, l'argent, les bijoux, les cartes bancaires, les clés de voiture et les chéquiers,
- Photographier vos objets de valeur et conserver les factures,
- Faire vider la boîte aux lettres lorsque vous êtes longuement absent et ouvrir les volets,
- Ne pas laisser les outils traîner.

Gendarmerie Nationale : 04 90 77 98 00

Police Municipale : 04 90 09 04 95

VI) LES COMPTES DE L'ASSOCIATION

Le Président ne souhaite pas divulguer dans les détails les comptes car il n'y a rien à cacher. Les comptes de l'ASL sont consultables auprès du bureau à la demande ; si quelqu'un souhaite consulter les comptes, on réunit le bureau à une date convenue ensemble.

Il est précisé que le goudronnage de certaines parties du lotissement a finalement coûté 9 500 Euros après consultations initiales de plusieurs entreprises.

VII) DIVERS

Echanges concernant les derniers hivers ayant occasionné des plaques de glace persistantes dans le lotissement afin de vérifier la possibilité d'acheter du gros sel en quantité suffisante pour pouvoir déneiger à minima les trottoirs et les accès de chaque maison si possible. La difficulté est de trouver un endroit pour le stockage relativement important mais aussi de traiter tout le reliquat des restes s'il ne neige pas.

Un panneau de signalisation de l'ensemble des lots du lotissement a été élaboré à l'entrée. Les dessins ont été réalisés par Mr Emmanuel ROGE que nous remercions tous !

NOUS AVONS FINI COMME A L'ACCOUTUMEE PAR UN VERRE DE SYMPATHIE

Monsieur Roger CHIARAZZO

